

# Les échos de Cheverny

Bulletin municipal : avril-mai-juin 2021



Les vignes de Cheverny face au gel – 7 avril 2021

## Actualités

Les élections de juin 2021	p.2
Un nouvel agent communal	p.5
Internet pour tous	p.6
Journée Défense Citoyenneté (JDC)	p.7

## En direct des collectivités

Un point sur les travaux	p.2
Compte-rendu des conseils municipaux	p.3
«Pass-numériques» gratuits	p.7
Conseil des jeunes	p.7

## Vivre à Cheverny

Etat civil	p.2
Opération Tranquillité Vacances	p.5
CIAS et Mémo de vie	p.6
Quelques dates à retenir	p.8

Nous attendons tous avec impatience une reprise normale de nos activités, nos déplacements, nos rencontres entre proches et amis tandis qu'il est impossible de formuler une échéance.

C'est un tunnel inédit et incertain que nous devons passer ensemble en ajustant au mieux toutes les consignes nécessaires. Dans ces conditions inédites, nous tentons de préserver certaines activités. Les travaux de voirie et d'entretien des bâtiments communaux se poursuivent. Les projets se dessinent et des consultations seront proposées sur des sujets tels que la gestion de l'eau et des risques inondation, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ainsi que sur le projet d'éco-quartier.

Ce numéro vous informe aussi sur les aides pour le haut débit, l'aide sociale, les dispositions concernant la vaccination sachant

que la mairie peut vous aider pour trouver un créneau horaire dans un centre de vaccination.

Il y aura des rendez-vous si les conditions sont réunies : la journée écocitoyenne en partenariat avec la LPO (Ligue de protection des oiseaux), les journées Vénitiennes au château dans la tradition des plus beaux masques, bien plus inventifs que ceux que nous portons quotidiennement.

La cérémonie du 8 mai 1945 sera sans doute sans public mais espérons qu'une fête de la musique collective annoncera en fanfare un retour à la une situation presque normale.

Restons attentifs mais optimistes puisqu'après la pluie, le soleil finit toujours par rayonner.

Bonne lecture à tous  
**Lionella Gallard**

## Etat civil

### NAISSANCES

26 janvier

Léna, Célia, Agnieszka **ROBERT**

2 février

Dorian, Pierrot **DUMENIL**

### DECES

3 janvier

Georges **BELTRAN**

28 mars

Yvette **HERMELIN** née **TESSIER**

# Un point sur les travaux

## Un air de jeunesse pour le kiosque et ses abords



En Février, la commune a entrepris des travaux de rénovation de l'espace communal ; les bancs ont été repeints par les employés communaux et l'entreprise Girardeau de Cheverny a procédé au démoussage du kiosque.

Le toit de la boulangerie " Au pain Croissant", bâtiment communal, va prochainement bénéficier d'un même démoussage.

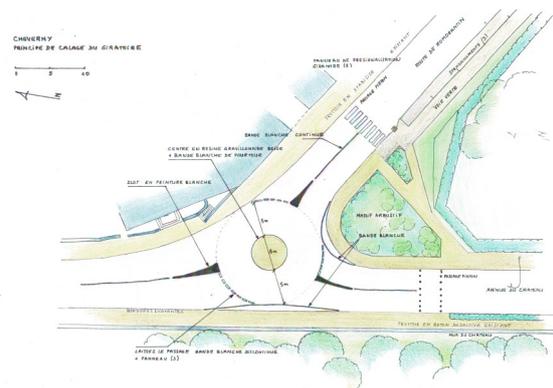
## Transition écologique dans les bâtiments communaux

- ◆ Afin de réduire la consommation d'énergie et d'eau, des robinets de réglage des 8 radiateurs du logement communal, 38 avenue du château ont été remplacés par des robinets thermostatiques ainsi que des mitigeurs dans la salle de bains et le mécanisme de chasse d'eau pour un montant de 2013,09 € TTC.
- ◆ Les huisseries de la crêperie en façade ne sont plus étanches et leur remplacement interviendra ces prochaines semaines.

## Aménagement du carrefour de Baignon

Au vu des résultats observés (baisse de la vitesse) et en accord avec la commune de Cour-Cheverny, le giratoire franchissable permettant de sécuriser la circulation depuis la route de Romorantin vers l'avenue du château, actuellement en test depuis plusieurs semaines va être pérennisé.

Son coût s'élève à 3 733 € TTC pour chacune des communes de Cheverny et Cour-Cheverny.



## Reconnaissance des chemins communaux



Lors du premier trimestre 2021, l'équipe municipale a parcouru l'ensemble des chemins communaux non revêtus.

Cette démarche a permis de recenser d'une part, les sections de chemins communaux détériorées et d'autre part, de localiser les dépôts sauvages de déchets.

## PLUi

### 22 juin - espace Chavil

Agglopolys exposera lors d'une réunion publique prévue à l'**Espace Chavil de Chailles le 22 juin à 18 h30 les principes généraux du PLUi :**

- ◆ Quelles conditions pour de nouveaux projets sur le territoire ? Comment seront prises en compte les caractéristiques des différents quartiers à l'échelle de l'agglomération et des communes ?
- ◆ Comment le cadre de vie, le patrimoine et le paysage seront-ils pris en considération et préservés ?
- ◆ Quelles actions nouvelles seront développées pour améliorer la qualité de l'habitat et la mobilité ?

Vous retrouverez près de chez vous, en parallèle des réunions publiques, l'**exposition itinérante du PLUi-HD qui en présente les enjeux : patrimoine, environnement, démographie, organisation du territoire, logement, mobilité, consommation d'espace...** (cf. page 8)

## Elections régionales et départementales

### Dimanche 13 et 20 juin 2021 de 8h à 18h

**Pour voter**, il faut avoir 18 ans au plus tard la veille du scrutin, être de nationalité française et être inscrit sur les listes électorales.

**Pour s'inscrire sur les listes électorales**, il faut se déplacer en mairie, avec une carte nationale d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. **La date limite des inscriptions est le vendredi 7 mai 2021**

Vous avez la possibilité de vérifier votre commune d'inscription sur le site <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/elections>

**Le jour du vote** il faut se présenter avec sa carte d'identité et sa carte d'électeur.

**Le vote par procuration** : une nouvelle procédure partiellement dématérialisée, via un ordinateur ou un smartphone, intitulée **Maprocuration** va être mise en place. Cette nouvelle procédure est complémentaire de la procédure papier. Il est possible d'avoir 2 procurations par personne.



**En raison de la situation sanitaire, le vote aura lieu à la salle des fêtes avec des consignes sanitaires strictes**

## Conseil municipal du 4 janvier 2021

*Avant de commencer la séance, Madame le Maire précise que le public composé de 6 personnes au maximum devra être de retour à son domicile à 20 h en raison des mesures sanitaires et du couvre-feu.*

### **Eco quartier secteur Sud-Est « la Puce »**

Accord pour demander une subvention dans le cadre du plan de relance.

Accord pour demander une subvention DETR (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux).

### **Aide aux commerces municipaux**

En raison de la crise sanitaire, le conseil municipal décide, par solidarité avec les commerçants, la franchise d'1 mois de loyer aux 3 commerces municipaux.

### **Nomination d'un correspondant Défense**

Marthe VIVANT est nommée correspondante Défense.

### **Personnel communal - RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)**

Il s'agit d'un régime indemnitaire à 2 composantes :

- L'IFSE (Indemnité de Fonctions, Sujétions et Expertise) qui concerne le niveau de responsabilité, de l'expertise.
  - Le CIA (Complément Indemnitaire Annuel) pour valoriser l'engagement professionnel. Cette indemnité est fonction du résultat de l'entretien professionnel annuel.
- Il est décidé d'allouer les mêmes indemnités aux deux employés communaux en charge des services espaces verts.

### **Indemnité de gardiennage**

Il est décidé d'allouer l'indemnité légale à Madame Cristina BAPTISTA, chargée du gardiennage de l'église.

### **Fête de Noël des écoles publique et privée de Cour-Cheverny**

En remplacement de la fête de Noël qui se déroulait à la salle des fêtes, la commune de Cour-Cheverny a distribué des chocolats à tous les enfants des écoles. Cheverny compte 45 enfants à l'école publique et 22 enfants à l'école privée. Le conseil municipal décide de participer aux dépenses faites par la commune de Cour-Cheverny, à raison de 2 € par enfant soit 134 €.

### **Affaires diverses**

- ◆ Selon les données de l'INSEE, la population de Cheverny a diminué et compte 929 habitants sans compter les 39 étudiants domiciliés à Cheverny étudiant ailleurs.
- ◆ La cérémonie des vœux annulée à la salle des fêtes, se fera en vidéo grâce à l'entreprise Audiospace de Cour-Cheverny qui met à la disposition de la commune la salle et les techniciens. Cette cérémonie sera en ligne sur le site de la commune à partir du 23 janvier.
- ◆ Philippe Tessier, Thérèse Dazin et François Cazin ont décidé de « visiter » à pied les chemins communaux pour en faire un état des lieux et invitent les élus volontaires à y participer. Cette « visite » pourra être également proposée au conseil des jeunes.

### **La parole est ensuite donnée au public**

- ◆ Une personne intervient pour savoir où en est la facturation de l'eau non reçue à ce jour.  
Madame le Maire explique que la compétence de l'eau est désormais du ressort d'Agglopolys qui gère 43 communes. La gestion administrative est massive et les services sont submergés. Une facture basée sur une estimation de la consommation d'eau devrait être établie bientôt. Les administrés pourront demander un étalement de paiement en cas de difficultés.
- ◆ Cette même personne remercie chaleureusement Madame le Maire pour son intervention auprès d'ENEDIS, suite à la coupure d'électricité du 28 décembre vers 18 h qui concernait environ 150 foyers du secteur de la route de Fougères.
- ◆ Une deuxième personne intervient pour demander des explications sur les surcoûts des travaux du logement et de la création de la voie douce de Romorantin.  
Madame le Maire donne les explications techniques. Un bilan financier de ces deux opérations sera présenté lors du prochain conseil municipal.

## Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2021

*Cette réunion du conseil municipal se déroule sans public en raison du couvre-feu de 18 h.*

### **Présentation de l'entreprise SATIVA**

Mme Chéré présente l'agence Sativa Paysage qui a été choisie par Agglopolys pour l'Assistance à la Maîtrise d'œuvre (AMO) pour les communes de moins de 3 000 habitants.

### **Eco-quartier : Assistance de Maîtrise d'œuvre (AMO)**

Le conseil municipal choisit l'entreprise SATIVA Paysage.

### **Réseau Routier Communal**

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'interdire les ouvertures de tranchées sur le domaine public routier communal après réaménagement pour une durée de 5 ans.

### **Agglopolys : avenant à la convention d'instruction des autorisations d'urbanisme**

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer l'avenant à la convention d'instruction des autorisations d'urbanisme pour une durée de 1 an avec tacite reconduction.

### **Personnel communal**

Nomination d'un agent des services techniques, Adjoint technique territorial 8<sup>ème</sup> échelon suite à sa réussite au concours.

Autorisation donnée à Madame le Maire pour le recrutement d'un contractuel pour accroissement d'activité au service technique d'avril à septembre.

### **Jurés d'Assises 2022**

Tirage au sort de 3 personnes nées après 1999 à partir de la liste électorale pour les jurés d'assises de 2022.

## QUESTIONS DIVERSES

- ◆ La gérante des gîtes communaux cessera son activité en juillet prochain.
- ◆ **Vaccination Covid** : la commune s'est portée candidate pour ouvrir un centre de vaccination à la salle des fêtes.
- ◆ **Précisions concernant les travaux d'investissement réalisés en 2020.**
  - Logement rue de l'Argonne**

Résultat du marché public	154 461,12 € TTC
Dépenses réelles	185 750,41 € TTC
Subvention perçues	100 000,00 €

représentant 65 % du montant HT des dépenses.  
**Le reste à charge est de 54 746,95 € HT prélevé sur les fonds propres (pas d'emprunt).** Compte tenu des loyers mensuels de 600 €, ce reste à charge sera compensé en 7 ans et 7 mois.
  - Voie douce route de Romorantin**

Résultat du marché public	306 575,76 € TTC
Dépenses réelles	354 444,06 € TTC
Subventions	237 272,40 €

représentant 80 % du montant HT des dépenses.  
**Le reste à charge s'élève à 58 097,65 € HT prélevé sur les fonds propres (pas d'emprunt).**
- ◆ **Les chèques numériques** ont une durée de validité prorogée jusqu'au 30 juin 2021 et sont à retirer en mairie.
- ◆ **Reconnaitances d'état de catastrophe naturelle**  
Monsieur Jansens, sénateur, et M. Baudu, député informent qu'un projet de réforme concernant les reconnaissances d'état de catastrophe naturelle est à l'étude et sera présenté dans le courant de l'année.
- ◆ **1 000 lectures d'hiver**, se dérouleront le 14 février à 16 h 30 salle des seniors.
- ◆ **Extinction de l'éclairage public** à 20h à compter du 15 février en raison du couvre-feu et extinction totale en cas de confinement.
- ◆ Le conseil municipal donne son accord pour la précommande de l'épareuse (bras articulé disposé sur le tracteur pour le nettoyage des fossés) d'un coût HT de 21 000 € en raison des délais de livraison de 3 mois.
- ◆ Suite à la demande d'une conseillère concernant les malformations importantes de la route départementale de Contres, Madame le Maire précise que ces déformations varient en fonction de l'humidité ou de la sécheresse car le sous-sol est très argileux.

**Le conseil municipal se tient habituellement le  
1<sup>er</sup> lundi du mois à 19h  
en mairie.**

**Compte tenu des contraintes sanitaires,  
il peut se tenir à la salle des fêtes.**

### Prochains conseils

**Lundi 12 avril**  
**Lundi 3 mai**

**lundi 7 juin**  
**lundi 5 juillet**

## Conseil municipal du 1<sup>er</sup> mars 2021

*Cette réunion du conseil municipal se déroule sans public en raison du couvre-feu de 18 h.*

**Cantine scolaire** : revalorisation de la participation communale, la prise en charge de la commune est de 3,22 € pour un repas de 6,82 €, le reste à charge pour les familles est de 3,60 €.

**Subventions municipales** : Il a été attribué une somme globale de 6 000 € à diverses associations communales.

**Vote du taux des taxes directes locales** : Maintien des taux à l'identique pour la 36<sup>ème</sup> année consécutive: Foncier non bâti 36,20 % et Foncier bâti 16,40 % auquel il faudra ajouter la part départementale de 26,40 % transférée aux communes en compensation de la suppression progressive de la taxe d'habitation.

### Budget principal 2021

**Le compte de gestion** établi par le trésorier a été approuvé par le conseil municipal.

**Le compte administratif** fait ressortir les réalisations suivantes en 2020 :

Recettes de fonctionnement	856 483,18 €
Dépenses de fonctionnement	605 245,06 €
Recettes d'investissement	472 290,15 €
Dépenses d'investissement	1 300 916,30 €

L'excédent cumulé de fonctionnement sera affecté en recettes d'investissement pour 758 196,68 € et en recettes de fonctionnement pour 797 639,90 €.

Le déficit cumulé d'investissement de 965 803,23 € sera reporté en dépenses d'investissement.

**Le budget primitif** a été adopté à l'unanimité du conseil municipal, il a été établi comme suit :

Section de fonctionnement, recettes dépenses :	1 462 635,90 €
Section d'investissement, recettes dépenses :	154 756,08 €

### Budget annexe Eco quartier « La Puce »

**Le compte de gestion** établi par le trésorier a été approuvé par le conseil municipal.

**Le compte administratif** fait ressortir les réalisations suivantes :

Dépenses de fonctionnement	96 792,51 €
Recettes de fonctionnement	96 792,51 €
Dépenses d'investissement	106 674,01 €
Recettes d'investissement	605 067,27 €

Le résultat de l'exercice s'élève à 498 393,26 €.

**Le budget primitif** a été adopté à l'unanimité du conseil municipal, il a été établi comme suit :

Section de fonctionnement, recettes et dépenses	746 492,26 €
Section d'investissement, recettes et dépenses	755 886,26 €

### Dom à Dom , service de téléassistance à la personne

Un avenant a été passé avec la société Dom à Dom fixant la participation communale à 20 €.

## Société So'trott

Cette société projette la découverte de la commune en trottinettes électriques. Pour le stationnement des trottinettes, la commune va rédiger une convention pour occupation de l'extérieur de la maison Depeyre, propriété de la commune pour la somme de 600 €/an.

## QUESTIONS DIVERSES

- ◆ Les élus ont fait le compte-rendu des commissions d'Agglopolys auxquelles ils ont participé en visio conférence.
- ◆ Quantité et qualité de l'eau de Cour-Cheverny et Cheverny : la quantité est bonne. En ce qui concerne la qualité, il est envisagé de supprimer le forage de la Fourmillière et de faire un nouveau forage. Et en ce qui concerne les deux châteaux d'eau, il faudra renforcer le traitement des pesticides avec des filtres à charbon.
- ◆ Un courrier de Mr Axel Fontaine a été distribué dans certaines boîtes aux lettres de la commune donnant des informations erronées sur le projet d'éco-quartier.

- ◆ Appel à projets : la commune va s'inscrire au concours national des entrées de bourg pour les aménagements paysagers et la création des voies douces aux deux entrées du village.
- ◆ La maison Melchiori intéresse une personne qui propose 140 000 € FAI soit 130 200 € net vendeur. Nous acceptons la proposition.

### Rappel

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles et joint au budget primitif afin de permettre au citoyen d'en saisir les enjeux. Une note répondant à cette obligation figure sur le site internet de la commune.

Le budget primitif peut être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.



## Message de la gendarmerie



Les beaux jours arrivant, les vols avec usurpation de qualité vont s'intensifier. Cheverny étant en zone Gendarmerie, seuls sont habilités à intervenir les gendarmes qui se déplacent en uniforme, dans un véhicule de dotation sérigraphié ou en VTT, porteurs

de leurs cartes professionnelles au format "carte de crédit" avec puce électronique.

Si des personnes en civil se présentant comme gendarmes vous abordent, **ne pas les faire entrer dans votre domicile** et faire le **17** pour confirmer leur qualité.

Pour le démarchage, les commerciaux/artisans ont l'obligation de se présenter en mairie pour obtenir une autorisation de démarcher sur la commune. En semaine, un appel en mairie sera donc effectué (faire le 17 si week-end) pour vérification. Pendant cet appel, **la ou les personnes resteront sur la voie publique**. Aucun renseignement ne doit être fourni sur votre vie (si vous vivez seul, si alarme, si chien...) même s'il est préconisé de déclarer que vous avez un système de télésurveillance à domicile à tous les étages et sur l'ensemble de vos ouvrants.

Concernant le démarchage par téléphone, pour rappel, aucune banque, aucun service même de police ou de gendarmerie, ne sollicitera vos coordonnées bancaires, de carte bancaire ou tout autre élément susceptible d'entraîner des prélèvements frauduleux sur vos comptes. Ne jamais donner par téléphone des codes que vous pourriez recevoir par SMS. Ne jamais scanner de documents d'identité et fiches de paie à un organisme ou toute autre personne même si elle se présente comme un conseiller de votre banque ou autres, au risque d'avoir des crédits à la consommation ouverts à votre nom.

Comme toute l'année, le dispositif OTV (Opération Tranquillité Vacances) reste actif. Vous pouvez vous présenter en gendarmerie ou télécharger sur internet le formulaire. [http://www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire\\_otv.pdf](http://www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire_otv.pdf)

Le mot d'ordre est « **Ne vous précipitez pas à répondre favorablement aux sollicitations des personnes pouvant vous démarcher ou vous appeler** ». En cas de doute, mettez fin à la conversation et appelez votre gendarmerie qui saura vous conseiller et certainement vous éviter bien des désagréments.



## Un nouvel agent communal,

La mairie de Cheverny a recruté Jean-Marc BLANCHARD pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2021 à raison de 20h par semaine au poste d'agent polyvalent saisonnier. Agé de 51 ans, domicilié au Controis en Sologne et titulaire d'un BTA Production horticole, il a occupé différents emplois en horticulture et espaces verts (jardins de Cocagne, Marionnet, Château de Cheverny etc.).

Nous lui souhaitons la bienvenue.

## L'Internet à grande vitesse partout et pour tous

En attendant la généralisation de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH), il est possible de se tourner vers des technologies hertziennes pour obtenir du bon débit (8 Mbits/seconde). Pour se procurer le matériel adéquat à leur installation, les habitants peuvent prétendre, jusqu'au 31 décembre 2021, à une aide de l'Etat pouvant atteindre 150 €. Contactez les opérateurs de votre choix pour

savoir si votre logement et/ou votre entreprise est éligible au dispositif gouvernemental. Si c'est le cas, choisissez l'opérateur et souscrivez à la solution d'accès Internet sans fil la plus adaptée à votre situation. Pour tous renseignements consulter le site : <https://www.aménagement-numérique.gouv.fr/fr/bonhautdebit-aidefinanciere>

## Vers l'aménagement d'un éco-quartier, lieu-dit la Puce.....

La démarche d'éco-quartier dans laquelle s'est engagée le conseil municipal s'inscrit dans le renouvellement et revitalisation de Cheverny (création de nouveaux logements, de services à la population etc...). Elle permet d'associer les habitants, présents et futurs, à la réflexion en amont, en sollicitant leur avis afin de prendre en compte les attentes de tous. Cette concertation se fera avec l'accompagnement et l'assistance du CAUE ( Conseil d'architecture , d'urbanisme et de l'environnement de Loir-et-Cher) Nous vous proposons de participer soit en remplissant le questionnaire joint en annexe, à retourner en mairie (avant le 15 mai) et/ou en vous inscrivant aux ateliers, par téléphone ou par mail.

Les ateliers auront lieu à la **salle des fêtes de Cheverny** :

### Lundi 10 mai 18 h30

Bien vivre à Cheverny : quels atouts ? Quelles faiblesses ? Comment intégrer les nouveaux habitants ?

### Mardi 29 juin 18 h30

Comment intégrer le développement durable et le respect de la biodiversité dans les futurs aménagements ?

Pour des raisons sanitaires **l'inscription préalable est obligatoire** et vous permettra de recevoir une invitation personnelle justifiant le déplacement en dehors du couvre-feu s'il est maintenu à cette date.

## Vous rencontrez des difficultés dans votre vie quotidienne

Quel qu'en soit le domaine, santé, logement, budget, emploi, formation, loisirs..., si vous rencontrez des difficultés dans votre vie quotidienne, un travailleur social peut vous accompagner dans vos démarches, faciliter l'accès à vos droits pour favoriser votre autonomie, vous proposer des aides éventuelles.

◆ Si vous êtes une personne âgée de 18 à 65 ans, isolée ou en couple, **sans enfant mineur à charge**, résidant sur le territoire d'Agglopolys, vous pouvez vous adresser au CIAS (Centre intercommunal d'action sociale).

Tél. : 02 54 57 41 20 4 rue des Cordeliers CS 72907 - 41029 Blois CEDEX

Du lundi au jeudi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h  
Le vendredi : de 13h30 à 17h

Anne Bucheron (06 85 19 41 41) assure une permanence à la mairie de Cour Cheverny les 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 12h.

Des permanences dans d'autres communes.

Pour plus d'infos : [www.ciasdublaisois.fr](http://www.ciasdublaisois.fr)

◆ Si vous êtes une personne âgée de 18 à 65 ans, isolée ou en couple, **avec enfant mineur à charge** et les personnes âgées de plus de 65 ans, vous pouvez vous adresser aux services du Conseil départemental :

↳ Aide alimentaire, violences familiales, protection de l'enfance

MDCS de Blois (maison de la cohésion sociale)

163-165, rue Bertrand Du Guesclin - 41000 Blois Tél : 02 54 51 32 32

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h 30

Fermeture des services et de l'accueil téléphonique le mardi matin.

↳ Autres demandes :

Standard du Conseil départemental : 02 54 58 41 41

Pour plus d'infos : [www.departement41.fr](http://www.departement41.fr)

## « Mémo de Vie » pour aider les victimes de violences



### Mémo de Vie :

Une plateforme gratuite et sécurisée disponible sur tous les supports numériques à

l'adresse [www.memo-de-vie.org](http://www.memo-de-vie.org). à destination de toute victime de violences et leurs proches et notamment les victimes de violences conjugales, de harcèlement au travail ou à l'école.

◆ Un espace public qui permet d'accéder aux ressources (contact, documents, articles).

◆ Un espace personnel (avec identifiant et code) qui permet de tenir un journal de vie.

◆ une plateforme sécurisée qui peut être quittée en urgence à tout moment via le bouton **"Vite je quitte"** et qui, en cas de départ d'urgence du domicile, rend possible l'accès à tous ses documents et l'aide aux victimes pour reconstituer des faits s'il y a enquête.

## Réouverture de la boutique de créateurs « Vivre côté Sologne »

Le printemps est arrivé et avec lui la réouverture de la boutique de créateurs « Vivre côté Sologne » 8 rue du chêne des dames du jeudi au dimanche de 10 h 30 à 19 h

### Pour en savoir plus :

consulter **Vivre côté Sologne** sur Facebook et Instagram.

## Consultation publique Reconquérir la qualité de l'eau

Même si l'état global des eaux s'améliore lentement, des progrès significatifs sont mis en évidence dans certains domaines grâce aux efforts fournis sur les territoires. Collectivités, syndicats de rivières, agriculteurs, industriels, associations... mènent des actions pour améliorer la qualité des eaux et des rivières qui portent leurs fruits.

Le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne (SDAGE), définit la stratégie prévue pour les années 2022 à 2027 : poursuivre les efforts et les intensifier pour retrouver des eaux en bon état.

Vous pouvez donc profiter de cette occasion pour découvrir le SDAGE et donner votre avis sur la gestion de l'eau. L'Agence de l'eau Loire Bretagne met à disposition un questionnaire jusqu'au 1er septembre 2021

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/donnez-son-avis---questionnaire.html>

## Vaccination COVID-19 ?

Il est possible de **prendre un rendez-vous** pour la vaccination COVID-19

◆ **par internet** sur Doctolib écrire **«vaccination COVID-19»** dans le champ de recherche proposé, précisez votre département pour avoir accès aux centres de vaccination proches de chez vous (**carte mise à jour régulièrement sur le site Internet de la mairie**) et compléter l'identité du demandeur de cette vaccination pour valider le RDV. Si besoin, la mairie peut vous aider à prendre RDV. N'hésitez pas à en faire la demande !

◆ **par téléphone** au **0 800 009 110**, numéro spécifique unique ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 22h.

Le service de transport à la demande **RESAGO** peut vous amener jusqu'au centre de vaccination.

**Tél : 09 693 693 41**

du lundi au samedi de 7h à 19h.

## Prolongation de la validité des Pass numériques jusqu'au 30 juin 2021

Les pass numériques donnant accès à une formation numérique gratuite sont valables jusqu'au 30 juin 2021. Peu importe si le carnet de chèques a déjà été entamé ou non. Si vous avez déjà commencé votre parcours de formation avant le 31 janvier, il pourra donc tout à fait se poursuivre après, idem pour un bénéficiaire qui ne l'avait pas encore commencé. Il reste des pass numériques disponibles en mairie. N'hésitez pas à venir les retirer.

## Concours des maisons fleuries

Le printemps est arrivé et avec lui les beaux jours et le temps pour vous de planter de jolies fleurs.

N'hésitez pas à innover, créer, mettre de la variété dans vos fleurs et plantes.

Pas besoin de s'inscrire sauf si vous souhaitez ouvrir les portes de votre jardin, non visible de l'extérieur. Dans ce cas vous devrez vous faire connaître en mairie afin de fixer un rendez-vous.

Cette année nous envisageons de passer dans la deuxième quinzaine de juin.

## Transport scolaire

Les inscriptions pour l'année scolaire 2021/2022 sont ouvertes pour le transport scolaire vers les écoles de Cour-Cheverny publique et privée. La date limite est le 15 mai 2021. Toute inscription tardive ne pourra être accordée que sur l'utilisation d'un arrêt déjà existant. Les fiches d'inscriptions sont à retirer en mairie.



## Trouver un RDV de vaccination ?

Vite Ma Dose ! est un des sites existants sur internet permettant de détecter les rendez-vous disponibles dans votre département afin de vous faire vacciner (sous réserve d'éligibilité).

<https://covidtracker.fr/vitemadose>

## Service National Universel (SNU)

Vous avez entre 15 et 17 ans (né(e) entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006) et avez la nationalité française ?

Vous voulez vous engager dans un projet de cohésion nationale ?

Alors le service national universel (SNU) s'adresse à vous !

### Le SNU, c'est quoi ?

"Le SNU" c'est un temps de rencontre, de toutes les jeunes françaises, afin de construire une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. C'est un projet qui vise à faire partager par la jeunesse les principes, les valeurs et l'idéal de la République. Cette année, ce sont « 25 000 jeunes qui seront pour la première fois partout en France, dans tous les départements » a déclaré Sarah EL HAIRY, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée de la jeunesse et de l'engagement.

### Le SNU comporte trois phases :

- ◆ un séjour de cohésion de deux semaines
- ◆ une mission d'intérêt général de 12 jours ou au minimum 84 heures perlées dans l'année
- ◆ vous pourrez ensuite poursuivre, si vous le souhaitez, par une période d'engagement de trois mois minimum.

### En m'inscrivant, je m'engage à quoi ?

En vous portant volontaire au SNU, vous vous engagez à réaliser le séjour de cohésion du 21 juin au 2 juillet 2021. Ce séjour aura lieu en dehors de votre département de résidence.

Vous vous engagez également à réaliser une mission d'intérêt général au plus près de chez vous dans l'année qui suit le séjour de cohésion.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 20 avril 2021 sur la plateforme dédiée :

<https://inscription.snu.gouv.fr/inscription>

Pour toute question, contactez la mission SNU de la DSDEN de votre département :

Jean-Marc LAPIERRE : Tél. 02 54 90 97 20 - [jean-marc.lapierre@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:jean-marc.lapierre@loir-et-cher.gouv.fr)



Pour en savoir plus : [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)

## Conseil des jeunes



Nous avons testé la nouvelle activité So Trott qui permet de découvrir les chemins et les paysages de Cheverny.

Un parcours sportif et dynamique et grâce à Eloïse notre guide nous avons appris plein de choses sur notre village. Une prise en main facile de la trottinette pour un max de fun ! A vous d'essayer : [www.so-trott.fr](http://www.so-trott.fr)

## Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement La JDC est une étape clé à ne pas manquer !



**A 16 ans :** faites-vous recenser à la mairie de votre domicile.

**A 16 ans 1/2 :** dès réception d'un mail, créez votre compte sur [majdc.fr](http://majdc.fr), afin de faciliter votre convocation.

Grâce à [majdc.fr](http://majdc.fr) vous pourrez :

- Découvrir la JDC,
- Poser toutes vos questions,
- Télécharger votre convocation, et votre attestation à l'issue de la JDC
- Modifier la date de convocation de votre JDC,
- Demander une exemption.

**A partir de 17 ans :** vous serez convoqué à votre Journée Défense Citoyenneté

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- ◆ vos examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,..)
- ◆ vos concours (fonction publique, grandes écoles,...)
- ◆ ou pour vous engager dans l'armée.

## Le PLUi s'expose à la mairie de Cheverny



L'exposition itinérante expliquant l'avancée du PLUi fera étape à Cheverny dans la salle du Conseil municipal du 15 juin au 3 juillet 2021. Elle sera accessible aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

## Le samedi 5 juin, connectons nous à la nature

A l'occasion de la journée mondiale de l'environnement nous vous proposons une belle journée de découverte et de partage sur l'éco site du lavoir de Cheverny.

Cet espace naturel remarquable est classé refuge LPO (ligue de protection des oiseaux) depuis cette année, et nous vous invitons à venir découvrir toute la richesse de sa biodiversité.

Cette journée, ouverte à tous, sera co-organisée par le conseil des jeunes et le conseil des sages de Cheverny.

## « Des sensations par NATURE »

SO' TROTT propose des balades en trottinette électrique tout terrain accompagnées d'un guide.

Partez à la découverte de la Sologne et du Pays des châteaux en profitant de l'environnement naturel et du patrimoine historique du territoire pour une balade 100 % respectueuse de la nature.

[www.so-trott.fr](http://www.so-trott.fr)



[sotrott.sologne@gmail.com](mailto:sotrott.sologne@gmail.com)

tel : 06 47 70 03 58

## Des poules dans le jardin, des déchets en moins

En plus de fournir des œufs frais, un couple de poules peut manger jusqu'à 150 kg de déchets alimentaires par an.

Agglopolys et Val Éco offrent à 100 foyers deux poules pondeuses pour réduire leurs déchets ménagers.

**INSCRIPTIONS : jusqu'au 1er mai sur [agglopolys.fr](http://agglopolys.fr)**



Nous vous proposons de nous retrouver petits et grands le samedi matin au lavoir :

A 9h30, une belle randonnée d'observation faune et flore sera accompagnée par les bénévoles de la LPO.

A 14 h, la journée continue avec la construction de nicherols.

Possibilité de manger sur place, apportez votre pique-nique

Notez ce rendez vous sur votre agenda, et venez nombreux découvrir la richesse de notre environnement.

Aux départs de Bracieux et de Cheverny, c'est au total 6 boucles qui sont proposées pour des balades originales entre amis ou en famille jusqu'à 10 personnes.

Activité accessible à partir de 12 ans.

A partir de 35 € par personne.



## Ouverture en mai de la micro crèche « les p'tits fermiers » au lieu-dit « les petites perraudières »

Dans une ancienne grange entièrement réhabilitée, la micro crèche proposera des accueils réguliers, occasionnels et d'urgence pour les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans mais également en périscolaire pour des enfants âgés de 3 ans à la veille de leurs 6 ans.

### Renseignements et inscriptions :

[creche.cheverny@gmail.com](mailto:creche.cheverny@gmail.com) ou au 06.36.98.64.94

Adresse : 3 chemin des petites perraudières



Les créateurs de cette crèche souhaitent apporter aux enfants et à leurs familles un lieu de bien-être, leur permettant de s'épanouir dans un lieu de vie calme, en pleine nature, adapté, avec des professionnelles bienveillantes. La structure disposera, entre autres, d'un espace multisensoriel d'inspiration Snoezelen. Cet espace aura pour but de développer la sensorialité, le relationnel et la détente des enfants.

## Quelques dates à retenir...

*Malgré tous les efforts déployés par les organisateurs, certains événements et activités initialement programmés ont dû être annulés compte tenu du contexte sanitaire. Les manifestations indiquées ici restent conditionnées à la situation du moment et ses contraintes protocolaires. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des éventuels changements via l'application Panneau Pocket.*

### Samedi 8 mai 2021-11h 15

Cérémonie au Monument aux morts

### Samedi 5 juin 2021

Journée écocitoyenne

### Dimanche 20 juin de 11h à 15h

Fête de la Musique organisée par la Lyre avec l'Ecole de Musique  
Place de l'église

Apéro/pique-nique, barbecue et animations musicales

### Samedi 26 et dimanche 27 juin 2021

2<sup>nd</sup> Salon des Vins

Orangerie du château de Cheverny

Accessible aux visiteurs du Château

### Vendredi 25 et samedi 26 juin 2021

Jazzin' Cheverny

Soirées jazz dans le parc du Château

Informations et réservations : [www.jazzin-cheverny.com](http://www.jazzin-cheverny.com)



Mairie de Cheverny 41700 Cheverny - tél. 02 54 79 97 78

Directeur de publication : L. Gallard

Rédaction : L. Gallard, T. Dazin, C. Desouches-Grangeon,

J-C Chadenas, M. Vivant, F. Clément, F. Tommasi, L. Cherrier

Imprimé par Médi6 - Le Controis en Sologne

ISSN 2496-6533